

ID: 039-213903917-20250407-2025\_18DCOR-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE

#### **DEPARTEMENT DU JURA**

### Nombre de conseillers

- En exercice: 08
- Présents: 08
- Votants: 08
- Absents: 00

- Exclus : 00

Date de convocation 01.04.2025

Publication sur le site internet de la commune et transmission en Préfecture le 18.04.2025

## Objet

Achat

balayeuse

Thermique

# **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

## DE LA COMMUNE DE NOZEROY

## Séance du 7 avril 2025 à 19h30

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN** 

<u>Étaient présents</u>: Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE

Absent Excusé : /

Absent:/

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

M. JEANNAUX présente un devis établi auprès de NOZEROY MOTOCULTURE pour l'achat d'une balayeuse thermique qui permettra de balayer les trottoirs, le long des murs et les caniveaux, d'un montant de 2 114.95€ HT soit 2537.93€ TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE DE REALISER** l'achat d'une balayeuse thermique chez Nozeroy Motoculture pour un montant de 2 537.93 € TTC.
- AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

### Le Maire:

- DIT que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture du Jura pour contrôle de légalité.
- DIT que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité.
- **DIT** que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 7 avril 2025

Le Maire Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance, Marine BINETRAY